

Rapport n° 10 :**Concours initiative au féminin 2021 - Prix spécial « étudiante »**

Rapporteur (s) :	Pascale BRENET - Vice-Présidente Entrepreneuriat et Innovation
Service – personnel référent	Directrice : Oumhanie LEGEARD - Service Formation, Insertion Professionnelle et Vie Etudiante Rédacteur : Cyril BAUDURET - Directeur Adjoint PEPITE BFC
Séance du Conseil d'administration	27 janvier 2022

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

1 – Rapport

La création d'entreprise reste trop souvent une affaire d'hommes. En effet, seules 30% des entreprises exerçant des activités marchandes non agricoles ont été créées ou reprises par des femmes. La Bourgogne-Franche-Comté ne fait pas exception à cette observation nationale (source réseau Initiative).

Depuis 2005, un prix de la création d'entreprise au féminin est remis, à des créatrices ou repreneuses d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté mais également depuis 2016 à des étudiantes en réflexion sur leur projet, par le réseau INITIATIVE (Initiative Doubs Territoire de Belfort).

Ce concours est destiné à :

- Stimuler les initiatives de création / reprise d'activités par un public féminin,
- Récompenser des projets selon les critères fixés par le règlement du concours et mettre en valeur les projets sélectionnés,
- Accompagner les porteuses de projets sélectionnées dans la création, la reprise ou le développement de leur activité économiquement viable et présentant un caractère de pérennité.

Le concours est doté de 15 000€ de prix. Les candidates ont été invitées à présenter leur projet ou leur réalisation avant le 31 octobre 2021.

Dans le cadre de son partenariat avec le réseau INITIATIVE et afin d'encourager l'entrepreneuriat au féminin (critère qui a permis la labellisation du PEPITE BFC en 2014 par la Caisse des Dépôts et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), le PEPITE BFC valorise chaque année les projets portés par des étudiantes.

Par délibération en date du 1^{er} Juillet 2021, le Conseil d'administration d'UBFC a accepté qu'un prix spécial « étudiante » soit attribué dans le cadre de ce 16^{ème} concours à une étudiante dont le projet respecte les conditions du règlement du concours.

Le jury constitué par le réseau INITIATIVE (et auquel participait UBFC) s'est réuni le 29 novembre 2021 et a attribué le prix spécial « étudiante » à Safa MERAGHNI, Docteure en Informatique Spécialité Intelligence Artificielle et également diplômée en Master 2, Management et Administration des Entreprises, parcours Innovation et Entrepreneuriat. Elle porte un projet de création d'une application pour Smartphone d'aide au diagnostic médical qui permettra aux professionnels du secteur un gain de temps important dans leurs activités quotidiennes.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir prendre connaissance de l'attribution du prix spécial « étudiante » à Safa MERAGHNI.